



FNB D'ACTIONS MONDIALES

**FNB STRATÉGIQUE LEADERS DE
DIVIDENDES MONDIAUX RBC**

Le 30 juin 2020

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds en date du 11 août 2020.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le FNB, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le FNB. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le FNB et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au FNB en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets ni les états financiers annuels complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 855 RBC-ETFS (722-3837), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/fr/ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du FNB.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le FNB vise à offrir aux porteurs de parts une exposition, directement ou indirectement au moyen de placements dans d'autres fonds gérés par RBC GMA ou une société liée à RBC GMA, au rendement d'un portefeuille diversifié d'actions mondiales de haute qualité, qui devraient générer un revenu de dividendes régulier et qui offrent une possibilité de croissance du capital à long terme.

Le FNB investit la quasi-totalité de ses actifs dans des parts des FNB quantitatif leaders de dividendes RBC (sauf le FNB quantitatif leaders de dividendes américains RBC [CAD – Couvert], le FNB quantitatif leaders de dividendes européens RBC [CAD – Couvert] et le FNB quantitatif leaders de dividendes EAEO RBC [CAD – Couvert]). Le FNB peut également investir directement dans un portefeuille d'actions mondiales sur lesquelles des dividendes sont versés.

Le portefeuille sera reconstitué et rééquilibré à l'occasion, et au moins une fois par trimestre; toutefois, la fréquence peut être modifiée sans préavis.

Pour rajuster la répartition de l'actif du portefeuille rapidement, le gestionnaire de portefeuille peut recourir à des instruments dérivés en tant que substituts de placements directs dans un marché donné, à court terme, jusqu'à ce que l'actif du portefeuille puisse être réparti de nouveau entre les FNB quantitatif leaders de dividendes RBC.

Les titres en portefeuille de chacun des FNB quantitatif leaders de dividendes RBC pertinents, et du FNB, dans la mesure où il investit directement dans des actions, seront sélectionnés au moyen d'une méthode de placement multifactorielle fondée sur des règles, conçue pour sélectionner des actions mondiales de haute qualité (soit ceux de sociétés affichant un bilan solide, des versements stables et durables ou une capacité à verser ou à faire croître les dividendes dans l'avenir). RBC GMA prend en compte l'environnement, les enjeux sociaux et la gouvernance (ESG) lorsqu'ils jouent un rôle décisif dans les décisions de placement. Les titres sont pondérés selon une méthode de pondération modifiée fondée sur la capitalisation boursière et conçue en vue de réduire l'écart de pondération entre les sociétés à grande capitalisation et celles à petite capitalisation.

Résultats

Au 30 juin 2020, la valeur liquidative du FNB s'élevait à 12 M\$.

Au cours du dernier semestre, les parts du FNB ont reculé de 7,6 %. Le rendement du FNB est calculé après déduction des frais et des charges. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des FNB figurent sous Rendement passé.

La propagation de la COVID-19 à l'échelle mondiale a supplanté les tensions entre les États-Unis et la Chine et les relations commerciales entre l'Europe et le Royaume-Uni, pour devenir la principale source d'inquiétude des investisseurs concernant l'économie et les marchés. Le virus facilement transmissible et potentiellement mortel a infecté des millions de personnes, amenant les gouvernements à imposer des mesures de confinement qui ont entraîné la fermeture d'entreprises et une réduction de la consommation, plongeant l'économie en récession quasi instantanément. Les rendements des obligations d'État ont atteint des creux historiques et les actions sont tombées en territoire baissier. Dans ce contexte, les grandes banques centrales et les responsables politiques ont pris des mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent. À la fin de la période, la totalité du plan de relance aux États-Unis avoisinait les 6 billions de dollars américains.

Globalement, les actions mondiales ont enregistré des pertes au premier semestre de 2020. Ces pertes ont cependant été limitées grâce aux importantes mesures budgétaires et monétaires déployées et, à la fin de la période, les actions avaient largement rattrapé le terrain perdu, le deuxième trimestre ayant été l'un des meilleurs à ce jour au chapitre des rendements. Très axé sur les technologies, le NASDAQ a figuré parmi les très rares marchés d'actions à enregistrer des gains, supérieurs à 10 %, les investisseurs estimant que la tendance au télétravail se maintiendra au-delà de la pandémie.

Le rendement du FNB a été freiné par les placements dans le FNB quantitatif leaders de dividendes canadiens RBC, le FNB quantitatif leaders de dividendes EAEO RBC et le FNB quantitatif leaders de dividendes de marchés émergents RBC. Le FNB quantitatif leaders de dividendes américains RBC a eu une incidence positive sur le rendement.

Événements récents

L'impact économique de la pandémie a incité le gestionnaire de portefeuille à abaisser considérablement ses prévisions de croissance, qui sont désormais essentiellement inférieures au consensus. Le scénario de référence prévoit une diminution de 7,1 % du PIB américain en 2020, même si plusieurs autres scénarios sont envisageables selon l'ampleur et la durée de la paralysie et le rythme de la reprise subséquente. Les perspectives de croissance varient selon les régions à l'échelle mondiale, en fonction de la vigueur des mesures de confinement, de la composition sectorielle des économies et des vulnérabilités particulières de chaque pays.

La date de clôture de l'exercice des FNB gérés par RBC GMA (les « FNB RBC ») est passée du 31 décembre au 30 septembre. Ainsi, l'exercice 2020 pour les FNB RBC ira du 1^{er} janvier 2020 au 30 septembre 2020 pour cette période transitoire. La modification de la date de fin de clôture n'a aucune incidence sur la fin de l'année d'imposition des FNB RBC, qui demeure le 15 décembre ou le 31 décembre, selon le cas.

Le 1^{er} janvier 2020, Ruth Corbin a été nommée membre du Comité d'examen indépendant.

Alliance stratégique avec BlackRock Canada

RBC GMA et Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée (« BlackRock Canada ») ont conclu une alliance stratégique concernant leurs FNB au Canada qui consiste à regrouper sous une même marque, RBC iShares, les familles de FNB offertes par RBC GMA et par BlackRock Canada (l'« alliance stratégique »). Il s'agit d'une alliance stratégique contractuelle à long terme qui n'implique pas l'établissement d'une coentreprise. Selon cette alliance, RBC GMA et BlackRock Canada se fournissent l'une à l'autre un soutien ainsi que certains services relatifs à l'administration, à la distribution, au marketing et à la gestion des FNB gérés par RBC GMA et par BlackRock Canada (collectivement, les « FNB issus de l'alliance stratégique »). Conformément aux dispositions concernant ces services réciproques, RBC GMA et BlackRock Canada se transmettent des renseignements restreints, des analyses et des droits de consentement liés aux FNB issus de l'alliance stratégique. Par ailleurs, RBC GMA et BlackRock Canada ont accepté, en contrepartie de ces services réciproques, de partager les revenus provenant des frais de gestion des FNB issus de l'alliance stratégique. Bien que RBC GMA et BlackRock Canada se fournissent mutuellement des services, elles continuent d'assumer séparément la gestion des Fonds et la responsabilité des conseils en valeurs pour les FNB issus de l'alliance stratégique pour lesquels elles occupent la fonction de gestionnaire ou de



conseiller en valeurs. Selon la convention d'alliance stratégique, RBC GMA et BlackRock Canada travailleront ensemble sur l'élaboration de nouveaux produits, l'analyse continue et la rationalisation de la gamme de produits.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. RBC GMA gère les activités quotidiennes du FNB, détient le titre de propriété à l'égard des biens du FNB pour le compte des porteurs de parts et lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille. Le FNB verse à RBC GMA des frais de gestion en contrepartie de ses services. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en un pourcentage de la valeur liquidative du FNB.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au FNB ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs parts achètent et vendent des parts de FNB libellées dans différentes monnaies. Le FNB a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au FNB dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Dépositaire et agent d'évaluation

Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) est le dépositaire et l'agent d'évaluation du FNB; elle détient également l'actif du FNB et fournit à celui-ci des services d'administration. RBC SI perçoit des honoraires variables reposant sur la valeur des actifs sous garde et perçoit des honoraires fixes pour d'autres services d'évaluation et d'administration.

Courtier désigné

RBC GMA a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc., une société liée à RBC GMA, pour que celle-ci agisse à titre de courtier désigné et/ou de courtier autorisé pour le placement des parts du FNB, selon des modalités comparables à celles d'autres ententes conclues dans des conditions de concurrence normale au sein du secteur des FNB. Les principales modalités de l'entente sont présentées dans le prospectus du FNB.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le FNB peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du FNB. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le FNB et l'agent de prêt de titres.

Courtiers

Le FNB a conclu des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées. Les commissions des parties liées se sont chiffrées à 1 000 \$ (0 \$ en 2019), soit 100 % (0 % en 2019) du total des coûts de transactions pour ce FNB.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le FNB s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;

b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;

c) les achats d'actions ou de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions ou de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du FNB; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le FNB.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour le dernier semestre (clos le 30 juin 2020) et les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités ¹					Distributions annuelles ²					
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Total	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital	Total	
30 juin 2020	25,55	0,40	(0,02)	(0,11)	(1,94)	(1,67)	—	(0,39)	—	—	(0,39)	23,20
31 déc. 2019	22,60	1,64	(0,03)	0,03	1,96	3,60	—	(0,81)	(0,63)	—	(1,44)	25,55
31 déc. 2018	24,27	1,60	(0,03)	0,15	(2,80)	(1,08)	—	(0,73)	(0,94)	—	(1,67)	22,60
31 déc. 2017	22,78	1,31	(0,03)	0,10	0,92	2,30	—	(0,63)	(0,52)	(0,02)	(1,17)	24,27
31 déc. 2016 ³	20,00 [†]	0,71	(0,02)	0,48	2,28	3,45	—	(0,64)	(0,51)	—	(1,15)	22,78

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB ou sont versées en trésorerie, ou les deux.

³ Depuis le 19 janvier 2016.

† Valeur liquidative par part au moment du placement initial.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Ratio des frais d'opérations (%) ²	Taux de rotation du portefeuille (%) ³	Valeur liquidative par part (en dollars)	Cours de clôture du marché (en dollars)
30 juin 2020	11 599	500	0,60	0,60	0,15	5,49	23,20	23,10
31 déc. 2019	10 222	400	0,60	0,60	0,11	40,24	25,55	25,73
31 déc. 2018	9 041	400	0,61	0,61	0,11	8,07	22,60	21,98
31 déc. 2017	7 282	300	0,61	0,61	0,11	6,41	24,27	24,33
31 déc. 2016 ⁴	3 417	150	0,59	0,59	0,12	21,51	22,78	21,86

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au FNB et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

³ Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

⁴ Depuis le 19 janvier 2016.

Frais de gestion

RBC GMA est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. Des frais de gestion sont imputés directement et indirectement au FNB : indirectement, puisque celui-ci investit dans des parts d'autres FNB RBC, auxquels sont imputés des frais de gestion, et directement, en contrepartie d'autres activités du gestionnaire de portefeuille. Le total des frais de gestion ne peut dépasser 0,55 %, avant TPS/TVH, sur la valeur liquidative quotidienne du FNB.

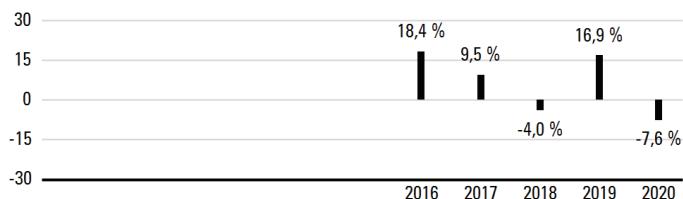


RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du FNB, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du FNB d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice ou de la période intermédiaire, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



Les parts du FNB sont offertes aux porteurs de parts depuis le 19 janvier 2016.

Nous ne présentons pas la date de création des fonds offerts depuis plus de 10 ans.

Pour les exercices clos les 31 décembre et le semestre clos le 30 juin 2020.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 30 juin 2020

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Actions internationales	
Finance	22,9
Technologies de l'information	18,6
Santé	8,1
Biens de consommation de base	6,9
Services de communication	6,6
Industrie	6,4
Consommation discrétionnaire	5,4
Immobilier	4,6
Énergie	4,0
Matériaux	3,5
Services aux collectivités	2,5
Infrastructures	0,3
Obligations fédérales	5,9
Obligations provinciales	3,8
Fonds sous-jacents	0,1
Autres éléments d'actif net	0,4

Les 25 principaux titres*

	% de la valeur liquidative
FNB quantitatif leaders de dividendes américains RBC	39,2
FNB quantitatif leaders de dividendes canadiens RBC	28,1
FNB quantitatif leaders de dividendes EAEO RBC	21,4
FNB quantitatif leaders de dividendes de marchés émergents RBC	11,1
Total	99,8

* Le FNB détient moins de 25 titres.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du FNB; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/fr/ca.

Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.